



13/10/2020

ATHÉNÉE ROYAL PAUL BRUSSON DE MONTEGNÉE - GRÂCE – HOLLOGNE

Chers parents, chers responsables, chers élèves,

En ces temps difficiles pour chacun de nous, il convient de préciser certains points dont la distinction entre un certificat médical et un certificat de quarantaine.

Lorsque votre enfant est malade (Covid-19 OU autre chose), il est sous certificat médical et n'est donc pas dans l'obligation de suivre les cours à distance. Il doit tout d'abord se soigner, prendre soin de lui et ensuite se mettre en ordre.

Lorsque votre enfant est en quarantaine (contact rapproché avec un cas positif au coronavirus), il n'est pas malade et est donc dans l'obligation de suivre les cours à distance. Il peut correspondre avec son professeur et poser des questions sur la matière mais doit être en ordre à son retour. Les adresses mails scolaires doivent être activées pour cette raison entre autres.

De plus, je ne cesserai de vous rappeler l'importance et l'obligation du port du masque.

Si certains adolescents pensent être invincibles, ce n'est pas le cas. Porter le masque c'est se protéger mais aussi PROTÉGER LES AUTRES. Protéger les personnes à risque, les personnes plus fragiles et les personnes âgées. Personne n'est à l'abri du virus et tout un chacun doit prendre ses responsabilités en appliquant les mesures sanitaires de manière stricte.

Je vous rappelle les règles simples explicitées dans mon courrier du 26 septembre 2020.

1. Le groupe reste dans la classe ;
2. La porte reste ouverte ;
3. Les élèves restent à leur place ;
4. Les élèves sont calmes.

Le non-respect de celles-ci sera sanctionné sévèrement au vu de la situation. En effet, si des locaux fixes ont été attribués, ce n'est pas pour que les élèves se promènent dans le couloir aux intercours, changent de place à chaque heure et profitent de ce temps de latence pour faire tout et n'importe quoi.

En vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre investissement auprès de la scolarité de vos enfants, continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches !

Pour toute question : info@armontegnee.be

Pascale Mortier – Directrice